Qu'offre la CFDT à ses adhérents ? 4

Adhérer à la CFDT, c'est bénéficier de droits et de services.

UNE INFORMATION RÉGULIÈRE. Vous recevrez à domicile le mensuel CFDT-Magazine édité par la Confédération ainsi que des informations liées à votre secteur professionnel.

LA PARTICIPATION À LA VIE DE VOTRE SECTION SYNDICALE qui vous délivre en exclusivité les informations concernant votre entreprise. Vous pourrez également participer aux débats de la section et donner votre avis sur les positions à prendre lors de négociations (salaires, temps de travail,...).

UNE FORMATION OUVERTE. Vous pouvez participer à des formations pour acquérir des compétences, mieux connaître la CFDT et son fonctionnement, etc. Les représentants du personnel élus ou désignés bénéficient de formations spécifiques (délégué syndical, du personnel, comité d'entreprise, CHSCT, conseiller prud'homal...).

UNE DÉFENSE SYNDICALE ET JURIDIQUE. Cette défense est assurée dans l'entreprise par nos militants pour tout ce qui concerne votre contrat, vos conditions de travail, le respect de la convention collective, les accords... Si nécessaire, la défense prud'homale est assurée. Hors de l'entreprise, vous avez accès à nos permanences juridiques.

ACCÈS AU RÉSEAU CFDT. Vous aurez également accès a tout le réseau des militants CFDT qui siègent dans de nombreux organismes (sécurité sociale, assurance maladie, formation professionnelle, pôle emploi, logement...).

UN SOUTIEN EN CAS DE GRÈVE. La CFDT est la seule organisation syndicale à verser une indemnité journalière à tous ses adhérents dès le 3ème jour de grève.

Adhérer à la CFDT, c'est ne plus être seul face à la hiérarchie ou à l'employeur. C'est pouvoir s'exprimer. Etre écouté et se faire respecter.

Coordonnées du syndicat

Qu'attend la CFDT de ses adhérents ? 5

LE FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE. Etre adhérent, c'est avoir le droit, si on le désire, de participer à la vie de la CFDT. C'est pouvoir s'investir selon ses aspirations et ses disponibilités.

LA COTISATION SYNDICALE. Premier devoir de l'adhérent, la cotisation permet à la CFDT de fonctionner et de faire vivre les droits et services aux adhérents. Un budget de fonctionnement centré sur les cotisations assure l'indépendance du syndicat vis-à-vis des employeurs et des pouvoirs publics.

Que coûte l'adhésion à la CFDT ? 6

La cotisation est de 0,75% du salaire net imposable. Elle est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%.

Pour un salaire net/mois	Cotisation mensuelle	Après déduction
500 €	3,75 €	1,28 €
1000 €	7,50 €	2,55 €
1500 €	11,25 €	3,83 €
2000 €	15 €	5,01 €
2500 €	18,75 €	6,38 €
3000 €	22,50 €	7,65 €

Nous revendiquons que cette déduction d'impôt soit transformée en crédit d'impôt afin que les personnes non imposables en bénéficient. La cotisation est collectée par chaque syndicat. Elle est répartie ensuite entre l'ensemble des structures CFDT de la façon suivante :

- **Syndicat territorial : 26%**
- **Fédération professionnelle 25,4%**
- **Union régionale Interprofessionnelle 19,8%**
- **Confédération 8,8%**
- **Caisse Nationale d'Action Syndicale 8,6%**
- **Autres : cfdt magazine, cotisations internationales, fonds solidarité 11,4%**

cfdt des choix, des actes
Fédération Chimie Énergie
DÉVELOPPEMENT

Adhérer OUI mais pourquoi ?

Réalisation FCE-CFDT © janvier 2010

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DE LA FÉDÉRATION CHIMIE ÉNERGIE CFDT SUR INTERNET À L'ADRESSE : WWW.FCE.CFDT.FR

Que veut la CFDT ? 1

La Confédération Française Démocratique du Travail réunit tous les salariés résolus - dans le respect mutuel de leurs convictions personnelles, philosophiques, morales ou religieuses - à défendre leurs intérêts communs et à lutter pour instaurer une société démocratique de femmes et d'hommes libres et responsables.

Que propose la CFDT... face à la crise ? 2

Face à la crise, la CFDT milite pour des mesures d'urgence et des actions de long terme. Par exemple :

AIDER LES SALARIÉS DES PME/TPE EN DIFFICULTÉ. Partant du principe qu'il vaut mieux former que licencier, nous avons revendiqué et obtenu la création d'un fonds d'investissement social pour former les personnes qui sont au chômage partiel ou des salariés que les entreprises ne peuvent plus rémunérer.

ACCOMPAGNER LES JEUNES EN RECHERCHE D'EMPLOI. Nous avons proposé qu'ils bénéficient soit d'une offre de formation, soit d'un emploi aidé, soit d'un tutorat par un salarié senior, ou encore que leur engagement dans une mission de service civique soit facilité.

UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. La crise démontre qu'une économie fonctionnant sur les seuls critères de rendement financier nous envoie dans le mur.

Nous revendiquons d'amplifier les efforts de recherche et d'innovation, d'éviter en Europe les concurrences fiscale, sociale, environnementale, de cibler les secteurs d'avenir qui pourraient bénéficier d'un soutien spécifique et de développer le dialogue social et les négociations pour accompagner les mutations à venir.

UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE ! Depuis une douzaine d'années, tous les gouvernements ont eu la même démarche : une pseudo solidarité en exonérant les plus pauvres de l'impôt sur le revenu, électoraliste en réduisant la fiscalité des plus riches. De fait, les classes moyennes subissent une pression fiscale beaucoup plus forte et les impôts indirects augmentent. Nous préconisons de supprimer le bouclier fiscal et créer une tranche supplémentaire pour les revenus les plus élevés et, à terme, de remettre à plat toute la fiscalité.

Par ailleurs, nous avons obtenu la suppression du contrat nouvelle embauche, le doublement de l'indemnité légale de licenciement, la création de la rupture conventionnelle, l'amélioration du complément de salaire versé en cas de maladie, le maintien de la complémentaire santé en cas de rupture du contrat de travail, l'augmentation de l'indemnité de chômage partiel, ...

Qui est la CFDT... ses valeurs ? 3

LA SOLIDARITÉ. Nous revendiquons une plus grande solidarité envers les catégories sociales, les régions et les peuples les plus défavorisés.

Solidarité internationale, quand nous militons, lors de la conférence de Copenhague sur le climat, pour que les pays les plus pauvres bénéficient d'un soutien financier et technologique sans précédent pour répondre aux conséquences des dérèglements climatiques sur leur territoire.

Solidarité nationale, quand nous revendiquons que le grand Emprunt soit rendu obligatoire et non rémunéré pour les bénéficiaires du bouclier fiscal.

L'ÉMANCIPATION. Sur le lieu de travail, notre action ne se limite aux salaires mais englobe aussi la lutte pour de meilleures conditions de travail, l'équilibre vie privée - vie professionnelle, le droit d'expression pour les salariés et leur promotion par une meilleure formation. Dans la société, toute personne doit pouvoir arriver à des postes de responsabilités et assurer son épanouissement matériel et intellectuel par l'accès à la culture. Nous avons ainsi soutenu fortement le Droit Individuel à la Formation (DIF) pour que chaque salarié puisse être acteur de son évolution professionnelle.

LE REFUS DES INÉGALITÉS. Si nous militons pour l'égalité des droits pour tous, avec pour but essentiel d'agir pour l'égalité réelle. La lutte contre les inégalités, sous toutes leurs formes, est au cœur de notre projet : Inégalités d'accès à l'éducation, à la formation professionnelle, à la culture, inégalités de catégories sociales, de revenus, inégalités territoriales, inégalités d'âges, inégalités hommes-femmes, inégalités entre les français et les étrangers. Lutte contre l'inégalité face à l'espérance de vie aussi, quand en 2003, nous avons obtenu que les salariés ayant commencé à travailler avant 18 ans, souvent dans des métiers pénibles, puissent partir avant 60 ans à la retraite. A ce jour, plus de 500 000 salariés sont concernés.

LE RESPECT DES DIFFÉRENCES. Pour nous, la diversité culturelle et sociale est une richesse pour notre société. Mais le vivre comme tel, réellement et au quotidien, ne va malheureusement pas de soi. Respecter les différences, c'est d'abord s'accepter différent, accepter ses propres différences. C'est aussi, au niveau de la société, lutter contre toutes les formes de discrimination, quant au sexe, à l'origine, au handicap, etc.

C'est dans cet état esprit et pour cette raison que nous participons activement depuis plus de 8 ans à « la marche des fiertés, lesbiennes gay bi et trans ».

LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS. Ce n'est pas par hasard que la Déclaration des droits de l'Homme constitue le premier article du préambule de nos statuts. Nous y sommes fortement attachés. Par exemple, lorsque le gouvernement a annoncé la création du fichier de police EDVIGE, nous avons été parmi les premiers à le dénoncer.